

Réf: Dossier 200532

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IROKO AND CO »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY ZONE
4C, Lot 102, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/02/ 2023 reçus par Me AYENA BENE-HOANE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 06/03/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IROKO AND CO »

Objet: La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- l'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis,
- la construction sur ces terrains de logements et autres bâtiments,
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'entretien de tous biens immobiliers,
- la gérance l'administration de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers,
- La participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe,
- Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,200,000 F CFA divisé en (120.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY ZONE
4C, Lot 102, Ilot 0

Dirigeant(s) M ALLA SWANN ALEXANDRE YAWSON
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00039 du 30/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°25542/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

